SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 08 JUIN 2010 — 19 H

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues en mai 2010;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 31 mai 2010;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Dépôt et approbation des états financiers 2009 de la municipalité de Saint-Colomban;

2.6 Autorisation de faire une demande auprès de *l'Office de la propriété intellectuelle du Canada* afin de protéger l'armoirie et le logo de la Municipalité;

2.7 Mandat - Acquisition des lots 2 401 130 et 2 017 263;

2.8 Autorisation à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord afin de conserver l'unité modulaire installée à l'école des Hautbois pour la saison 2010-2011;

2.9 Demande de prolongation de délai – Fonds chantier Canada;

2.10 Nomination des personnes responsables en vertu de l'entente intermunicipale de sécurité civile en cas de sinistre et abrogation de la résolution 588-12-07;

2.11 Mandat à Dunton Rainville – Rues publiques (lac des Sources);

2.12 Mandat à Dunton Rainville – Rues publiques (rue Bédard);

2.13 Mandat à Dunton Rainville – Lot 2 975 455;

2.14 Création d'une réserve foncière pour le lot 2 017 030;

2.15 Avis de motion : Règlement numéro 610 décrétant un emprunt de 175 000 $ afin de procéder au pavage des infrastructures de la rue des Sarcelles;

2.16 Avis de motion : Règlement numéro 611 décrétant un emprunt de 150 000 $ afin de procéder à la réfection du barrage du Lac des Sources;

3. SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – mai 2010;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de mai 2010;

3.3 Dérogation mineure numéro 2010-00009 – 249, rue du Boisé;

3.4 Demande d'acquisition du lot 3 228 406 afin de procéder au bouclage de la rue Steve-Zuck ou du chemin Kutchko;

3.5 Adoption du second projet de règlement numéro 600-2010-03 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de modifier l'article 43 en abrogeant le dernier alinéa relatif à la dimension minimale des terrains en bordure des cours d'eau et des lacs;

3.6 Adoption du second projet de règlement numéro 601-2010-07 modifiant le règlement 601 relatif au zonage, tel qu'amendé, afin de réduire la superficie des lots de 4 000 mètres carrés à 3 000 mètres carrés;

3.7 Adoption du règlement numéro 601-2010-09 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de permettre l'implantation d'une piscine dans la marge avant et d'autoriser la construction de garage de plus de 75 mètres carrés sur un terrain de plus de 4 000 mètres carrés;

3.8 Autorisation au directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme afin de procéder à la signature d'une entente de bassin versant;

3.9 Adjudication du contrat – Relevé et évaluation sanitaire des dispositifs de traitement des eaux usées;

3.10 Mandat à *Horizon multiressource Inc.* – Plan de réalisation du sentier multifonctionnel numéro 1, phase 2 à Saint-Colomban;

3.11 Acceptation de la modification au plan projet de développement domiciliaire *L'Excalibur* – Protocole d'entente PE-2010-EXC-01;

3.12 Remplacement de la garantie hypothécaire portant sur le lot 3 936 448 par une garantie en argent relativement au projet domiciliaire *Les cours du Boisé,* phase 3 – Protocole d'entente PE-2009-LCB-03;

3.13 Mainlevée sur le lot 2 077 801 – Protocole d'entente PE-2007-SAN-04;

3.14 Libération progressive de la garantie financière du projet domiciliaire Les promenades du Boisé, phase 1 – PE-2009-BRO-01 ;

3.15 Première acceptation des travaux – Projet domiciliaire du prolongement de la rue Bédard, phase 4 – Protocole d'entente PE-2008-BED-04;

3.16 Première acceptation des travaux – Projet domiciliaire du Sanctuaire de la Rivière-du-Nord, phase 7 – Protocole d'entente PE-2007-SAN-04 ;

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Adjudication du contrat - Appel d'offres pour le pavage de la rue des Sarcelles;

4.2 Mandater la firme *Consultec, société d'ingénierie* pour des travaux de surveillance – Barrage du lac des Sources;

4.3 Adjudication du contrat - Appel d'offres par voie d'invitation pour des travaux de réfection du barrage du lac des Sources;

4.4 Adjudication du contrat – Réparation et pose de glissières de rues;

5. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

6.1 Octroi du mandat pour les feux d'artifice pour la fête nationale;

6.2 Octroi du mandat pour des travaux de pavage à l'entrée du parc Phelan – Jeux d'eau;

6.3 Embauche d'un journalier temporaire pour le Service des sports et des loisirs;

6.4 Embauche de moniteurs pour le camp de jour – Été 2010;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Embauche d'une technicienne à la documentation pour le Service de la bibliothèque;

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE